

vien ; s'il doit par châtement mettre un terme en ce lieu de misère à ma malheureuse vie ; vous, saints anges, qui secourez l'innocent et l'opprimez, faites parvenir ce papier à mon illustre maîtresse ; elle sait combien j'ai souffert pour sa gloire et pour son service, et elle aura assez de justice et de pitié pour ne pas souffrir que le frère et les enfans d'un homme, qui a donné à l'Espagne des richesses immenses, et qui a ajouté à ses domaines de vastes empires et des royaumes inconnus, soient réduits à manquer de pain, ou à vivre d'aumônes : elle verra, si elle vit, que l'ingratitude et la cruauté provoqueront la colère céleste. Les richesses que j'ai découvertes appelleront tout le genre humain au pillage, et me susciteront des vengeurs ; et la nation un jour souffrira peut-être pour les crimes que commettent aujourd'hui la méchanceté, l'ingratitude et l'envie.

*Etat de la population de la Grande Bretagne et d'Irlande, de la France, et des Etats Unis de l'Amerique.*

LA GRANDE BRETAGNE ET L'IRLANDE.

D'après des relevés exacts de la population comparée de la Grande-Bretagne et d'Irlande, aux deux époques de 1700, et de 1800, elle a presque doublé. Au commencement du siècle dernier, cette population se montoit à 8,604,000, savoir : l'Angleterre et le pays de Galles, 5,475,800, — L'Ecosse, 1,048,220 — L'Irlande, 2,000,000 — Jersey, Guernsey, &c. 80,000. En 1801, la population de ces mêmes états s'élevoit à 14,901,033, savoir : l'Angleterre et le pays de Galles, à 9,168,713 — L'Ecosse, à 1,652,370 — L'Irlande, à 4,000,000 — Jersey, Guernsey, à 80,000.

LA FRANCE.

On trouve dans les derniers dictionnaires prononcés aux dernières séances

du corps législatif par M. Daru, un des orateurs du gouvernement, sur la population générale de la France, sur les rapports avec la population militaire, sur la taille des habitans des divers départemens, et sur l'esprit plus ou moins militaire qui les distingue, estimé par le nombre plus ou moins grand de soldats qu'ils fournissent habituellement à l'armée, des notions positives et des faits curieux qui nous ont paru devoir intéresser les lectures.

On y lit que le nombre des habitans de la France, dans son étendue actuelle, est évalué, pour les cent deux départemens continentaux, à trente-deux millions. D'après cette donnée, M. Daru calcule, par approximation, qu'elle peut être la population militaire de la république : et en se conformant aux principes de M. Mobeau, écrivain qui s'est livré à beaucoup de recherches sur cette partie de la statistique, il retranche de la masse de la population, pour les femmes, 17-13 ; pour les hommes au-dessous de seize ans, 1-6 pour ceux au-dessus de quarante 1-9 ; et il trouve, après ces retranchemens, ce que la France, dans un cas de péril imminent, auroit à choisir d'hommes en âge de porter les armes.

Mais dans l'état ordinaire, et d'après la loi sur la conscription qui n'appelle au service que des hommes de vingt à vingt cinq ans, ce nombre se réduit à environ un million de soldats, dans lesquels la classe de vingt à vingt un ans en fournit au moins 200 mille.

Quant à la taille des hommes, des observations faites dans les provinces de l'intérieur ont fait connoître que, sur 48 habitans, il y a un célibataire en âge de porter les armes, de la taille de cinq pieds un pouce et au-dessus ; sur 85, un de cinq pieds deux pouces ; sur 199, un de cinq pieds trois pouces ; sur 511, un de cinq pieds quatre